

Un juge de Californie émet un ordre qui bloque l'abrogation de protections à des enfants immigrants



Sacramento, 10 janvier (RHC)- Un juge de Californie a émis hier un ordre provisoire qui bloque l'abrogation des protections pour les immigrants illégaux dans le cadre du programme d'Action Différée pour les Immigrants arrivés enfants, qui protégeait les enfants amenés illégalement aux États-Unis.

Le juge de district des États-Unis, William Alsap, a conclu hier à San Francisco que le programme doit rester en vigueur pendant la durée du litige sur la décision de Trump.

Cependant, l'ordre d'Alsap n'empêche pas le gouvernement fédéral de refuser d'accepter de nouvelles demandes de personnes qui n'avaient jamais reçu de protection en vertu de ce programme.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/152295-un-juge-de-californie-emet-un-ordre-qui-bloque-labrogation-de-protections-a-des-enfants-immigrants>



Radio Habana Cuba